



# USA BASKET

## REGLEMENT INTERIEUR

1. En adhérant à L'USA Basket, vous adhérez à une association loi 1901, gérée par des bénévoles.
2. En aucun cas L'USA BASKET ne fournit une prestation de service en contrepartie de la cotisation. L'USA BASKET n'a pas la vocation de garderie.
3. L'USA Basket utilise des installations sportives mises à sa disposition par la Municipalité de Chazay d'Azergues. Tout licencié qui abîmerait ou dégraderait volontairement le matériel mis à sa disposition fera l'objet de sanctions décidées par le bureau (remboursement, mise à pied).
4. Le club est donc tributaire des créneaux horaires qui lui sont attribués pour les entraînements et compétitions.
5. La signature d'une licence à l'USA BASKET implique l'acceptation du règlement intérieur.
6. Conformément aux statuts de l'association, le Bureau de l'USA BASKET peut sanctionner tout manquement à ce règlement.
7. Le règlement intérieur a pour but de faciliter la vie au sein du club.
8. Pour participer aux entraînements et aux rencontres, un joueur doit être qualifié pour la saison en cours et à jour de sa cotisation. (Aucune exception ne sera faite)

### ENTRAÎNEMENTS

#### Article 1 : *Entraînements obligatoires*

Suivant le projet sportif du club, chaque équipe bénéficie d'un ou deux entraînements obligatoires.

Dans un souci de respect des autres membres de l'équipe, l'entraîneur doit être prévenu d'une absence justifiée et réciproquement.

#### Article 2 : *Horaires d'entraînement*

1. Les horaires prévus en début de saison peuvent être modifiés au cours de la saison.
2. La ponctualité est une forme de respect des autres. Ainsi, l'entraîneur s'engage à respecter les horaires des entraînements. En cas d'absence ou de retard, il s'engage à prévenir les membres de l'équipe.
3. De même, chaque licencié(e) s'engage à être présent à l'heure du début de l'entraînement, avec une tenue de sport adaptée, fournie par le joueur (se).
4. Pour ne pas perturber les entraînements en cours, seul les joueurs concernés par celui-ci seront acceptés dans la salle. L'entraîneur refusera l'accès aux joueurs n'appartenant pas à son équipe.

#### Article 3 : *Présence des adultes aux entraînements*

1. L'accès aux installations sportives ne peut se faire qu'en présence de l'adulte responsable.
2. Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leurs enfants pénétrer dans les installations sportives.
3. Les joueurs(es) s'engagent à respecter les consignes de sécurité qui entourent l'utilisation de matériel avant, pendant et après l'entraînement.

### MATCHES

#### Article 4 : *La tenue de jeu*

1. L'USA BASKET met une tenue de jeu (maillot et short) à la disposition de chaque participant, uniquement dans le cadre de la compétition.
2. Chaque équipe est responsable de la totalité des tenues de jeu mises à sa disposition par le club en début de saison. Les parents et l'entraîneur en assurent la distribution et le lavage. En aucun cas, l'équipement (maillots et shorts) ne doit être dispersé.
3. Les couleurs officielles de l'USA BASKET sont le bleu ou le rouge. En accord avec le règlement de la F.F.B.B., chaque adhérent doit respecter ces couleurs lors d'une compétition.

#### Article 5 : *Présences aux matches*

1. La présence aux compétitions est obligatoire. Dans un souci de respect des autres membres de l'équipe et du club, toute absence doit être justifiée et signalée à l'entraîneur le plus tôt possible.
2. Lors des matchs à domicile, les membres de l'équipe de l'USA basket doivent être présents une demi-heure avant l'horaire prévu du match en tenue de jeu (maillots + Short + basket). Cette condition est nécessaire afin d'assurer un bon accueil à nos visiteurs et respecter le planning des matchs de la journée.
3. Lors des matchs à domicile, l'équipe débutant l'après-midi sera responsable de la mise en place de la table de marque, des bancs, des chaises, de la descente des panneaux.



# USA BASKET

## REGLEMENT INTERIEUR

4. Lors des matchs à domicile, l'équipe clôturant la journée sera responsable du rangement de la table de marque, des bancs, des chaises, de la remontée des panneaux.

### **Article 6 : Arbitrage et tables de marque**

1. La participation des joueurs et joueuses à l'arbitrage et à la tenue de la table de marque est **obligatoire**. Elle s'inscrit dans l'apprentissage des règles du jeu et de la vie en communauté. En cas de non respect des désignations, l'équipe concernée se verra sanctionner.
2. Les plannings sont affichés dès le mardi dans les deux salles et sur le site Internet précédent la compétition. Toute personne indisponible doit impérativement trouver un remplaçant.
3. En souscrivant une licence à l'USA BASKET, un licencié adulte (senior ou loisir) s'engage à assurer la gestion des rencontres (Responsable de salle, arbitrage, table de marque, chronomètre) se référant au planning affiché sur les panneaux d'information. En cas d'indisponibilité, le licencié devra chercher un remplaçant qui assurera sa permanence.

### **Article 7 : Matches à l'extérieur**

1. Les parents des joueurs (ses) assurent le transport des autres membres de l'équipe. Le planning des voitures accompagnatrices et du lavage des maillots sera établi par l'entraîneur, suivi et respecté par les parents. Chaque famille doit se faire remplacer en cas d'indisponibilité.
2. Les conducteurs sont responsables de ceux qu'ils transportent. Ils s'engagent donc à respecter le code de la route (limitations de vitesse, ceintures de sécurité, nombre de passagers,...)

### **Article 9 : Respect des autres**

1. Les joueurs et joueuses de l'USA Basket, ainsi que leurs parents et ceux qui les accompagnent, s'engagent à respecter les décisions prises par les arbitres, les entraîneurs et les dirigeants.
2. Les joueurs et joueuses de l'USA BASKET ainsi que leurs parents et ceux qui les accompagnent, s'engagent à respecter les adversaires.

### **Article 10 : Manifestations et tournois**

Les joueurs (ses) et les parents peuvent être sollicités pour aider les dirigeants à l'organisation et au fonctionnement des diverses manifestations organisées par l'USA Basket.

### **Article 11 : Hygiène**

Il est fortement conseillé de prendre une douche après chaque entraînement et chaque match ;  
Il est demandé de laisser les installations sanitaires et les vestiaires aussi propres que possible.

### **Article 12 : Les vols**

L'USA BASKET décline toute responsabilité en cas de vol d'effets personnels. Il est donc conseillé de ne rien laisser dans les vestiaires lors des entraînements et des compétitions.

### **Article 13 : Sanctions**

1. Fautes techniques, disqualifiantes et amendes : Tout joueur ou entraîneur se voyant sanctionner, au cours de la saison, d'une faute technique ou disqualifiante payante devra en assumer le prix.
2. Forfaits : Toute équipe se voyant sanctionner, au cours de la saison, d'un forfait payant devra en assumer le prix.
3. Dégradation : Tout licencié qui abîmerait ou dégraderait volontairement le matériel mis à sa disposition fera l'objet de sanctions décidées par le bureau (remboursement, mise à pied)

### **RAPPEL:**

Les membres du bureau de l'USA BASKET sont élus lors de l'Assemblée Générale du club.  
La présence des joueurs et de leurs parents est donc importante lors de cette réunion.

Le Président AMARGUIN Laurent

le Licencié : .....